

POLITIQUE SUR L'ÉQUITÉ ET L'ACCÈS

1. INTRODUCTION

Cette politique reconnaît que la diversité est une source de force et établit que les occasions de participer et de diriger notre organisation seront fournies d'une manière qui respecte les principes d'équité et d'accès.

2. DÉTAILS DE LA POLITIQUE

Triathlon Canada s'engage à créer un milieu de travail et de sport qui offre des possibilités et un accès équilibrés et traite tous les individus avec respect et équité.

L'équité est une valeur organisationnelle recherchée dans tous les aspects de Triathlon Canada. Celle-ci se démontre par la croyance et la pratique de traiter les personnes de manière juste et équitable, indépendamment de leur sexe, race, ascendance, lieu d'origine, couleur de peau, citoyenneté, croyance, orientation sexuelle, handicap, âge, état matrimonial ou situation familiale.

L'accès fait référence à la conception et à la mise en œuvre de programmes et de services accessibles à tous ceux qui y ont droit, libres de toute forme d'injustice ou de tout obstacle qui viole les notions d'équité et de justice naturelle. Triathlon Canada s'efforce de soutenir, d'encourager et de faciliter la participation des populations sous-représentées à toutes les facettes du triathlon (y compris, mais sans s'y limiter, la compétition, l'administration, l'encadrement, l'arbitrage et le bénévolat).

Tout athlète, employé, bénévole, officiel, membre du conseil d'administration, parent, membre du comité ou candidat à l'emploi peut faire appel de toute décision de Triathlon Canada si, à son avis, cette décision ne reflète pas les principes d'équité et d'accès. Cet appel doit être signalé à la chef de la direction de Triathlon Canada et suivra la procédure d'appel établie par notre organisation qui peut être consultée sur www.triathloncanada.com.

3. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE PERTINENTE

Cette politique d'équité et d'accès est conforme à la **politique sur le harcèlement** et la complète. De plus, Triathlon Canada appuie la position et les politiques d'équité connexes de l'Union internationale de triathlon (ITU).

4. MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

La chef de la direction et le conseil d'administration sont responsables de la mise en œuvre et de l'application de cette politique.

5. MODIFICATION

Cette politique peut être révisée par Triathlon Canada, au besoin.